



## AVIS PUBLIC

### DÉROGATION MINEURE CONCERNANT L'IMMEUBLE SITUÉ AU 441, RUE DALBEC

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal, le **16 janvier 2019 à 19 h 30** à la Mairie de Saint-Paul, 18, boulevard Brassard, Saint-Paul.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

#### Nature et effets:

La construction projetée du bâtiment principal (résidence unifamiliale) est non conforme. Le bâtiment aura un (1) étage alors que la réglementation municipale exige deux (2) étages.

#### Identification du site concerné:

La propriété visée par la demande est le lot 5 723 569 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Joliette, portant le numéro civique 441, rue Dalbec, Saint-Paul.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGTIÈME jour du mois de DÉCEMBRE deux mille dix-huit.**

---

Directeur général et secrétaire-trésorier  
M<sup>e</sup> Richard B. Morasse, MBA